



Procès-verbal du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 13 novembre 2023**

Heure : **18 h 30**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :

Monsieur Mathieu Pothier	Madame Huguette Levesque
Madame Katy Parent	Madame Mylène Rodier
Madame Marie-Andrée Drolet	Madame Anik Bélair (substitut enseignant)
Madame Loriane Pastel	
Madame Viviane Geoffrion	
Monsieur Jean-David Lapointe (substitut)	
Madame Marie-Claude Daoust (substitut)	

Absents :

Monsieur Yann Bousquet	Madame Caroline Poirier
	Madame Diane Collin

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum à 18 h 29
- 1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
Madame Jacques sera la secrétaire.
- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Madame Rodier propose l'adoption de l'ordre du jour.
- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 octobre 2023
Madame Loriane Pastel propose l'adoption du procès-verbal.
- 1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 2 octobre 2023
Aucune.

2. Correspondance

Aucune.

3. Points de décision

- 3.1. Projet éducatif 22-23 (évaluer et adopter)

Madame Parent explique les actions qui ont été faites depuis la mise en place du projet éducatif et le contexte entourant celui-ci (pandémie, enseignement à distance, aménagement du régime pédagogique, impacts sur le personnel et les élèves, apprentissages essentiels, pondération des épreuves ministérielles). Elle fait un retour sur l'ancien projet éducatif ainsi que celui qui sera adopté cette année. Les membres du CÉ évaluent l'ancien projet éducatif.

Madame Huguette Levesque propose l'adoption.



3.2. Rapport d'évaluation du plan de lutte 22-23 (évaluation et adoption)

Évaluation du plan de lutte 22-23 : Madame Parent présente son évaluation (nouveau modèle de présentation) détaillée. Les membres du CÉ suggèrent un résumé plus général à publier aux parents mais comprennent que l'évaluation faite est en fonction des critères et attentes du nouveau plan de lutte également.

Nouveau plan de lutte à faire cette année : compte-tenu des nouvelles normes imposées par le ministère, le plan de lutte n'a pas été présenté aux membres du CÉ. Madame Parent explique qu'on attend les balises pour l'élaboration de celui-ci (surtout les balises concernant les violences à caractère sexuel). Elle nous fait part des objectifs visés.

CÉ-23-11
002

Madame Levesque propose l'adoption.

3.3. Nouveau projet éducatif 23-27 (adopter)

Madame Parent nous présente le projet éducatif qui sera effectif du 1^{er} février 2024 jusqu'en 2027.

CÉ-23-11
003

Madame Levesque propose l'adoption du nouveau projet éducatif.

3.4. Budget de fonctionnement du CÉ (adopter)

Un montant de 365 \$ est disponible; Madame Parent propose de faire un petit repas pour Noël, en janvier, et un autre en juin pour la fin de l'année scolaire.

CÉ-23-11
004

Madame Pastel propose l'adoption du budget.

Le 22 janvier est la date choisie pour ce premier repas.

3.5. Budget révisé (adoption)

Madame Pastel propose l'adoption du budget. Madame Parent vérifiera les chiffres (Idem au document de juin dernier)

CÉ-23-11
005

Malgré tout, le CÉ adopte ce point.

3.6. Campagne de financement

Madame Brosseau veut reprendre la cueillette de canettes.

CÉ-23-11
006

Madame Jacques propose l'adoption.

*Cette année, le projet « *Donnez au suivant* » pour la Grande Guignolée sera à nouveau fait avec le centre d'action bénévole de Varennes. Madame Parent en informe le CÉ.

4. Points d'information

4.1. Bilan budget 2022-2023 + FDS

Madame Parent présente le budget aux membres.

4.2. Protecteur national de l'élève

Depuis juin dernier, le *protecteur national de l'élève* s'applique et peut être utilisé par les parents; Madame Parent nous explique ce que cela signifie.

4.3. Parole au président

Aucun commentaire.

4.4. Parole au représentant du comité de parents

Madame Drolet a assisté à la dernière rencontre. Ils ont discuté du PEVR.



4.5. Parole aux enseignants

- Rencontres de parents par *Calendly* (prise de rendez-vous).
- Belles activités faites avec les élèves à l'Halloween et lors de la fête de l'automne.
- Nouveau bulletin du préscolaire.

4.6. Parole aux membres

Merci aux enseignants pour l'implication malgré les circonstances.

4.7. Parole au représentant du service de garde

Fête de l'Halloween avec pizza; une formule bien appréciée de la part des parents. Les inscriptions pour les pédagogiques ont été réglées malgré les changements dus à la grève. Les activités de Noël vont démarrer sous peu. Madame Levesque est toujours à la recherche de personnel puisque des postes sont à combler.

4.8. Parole à la représentante du personnel de soutien

Aucun.

4.9. Parole à la direction

Besoin d'un CÉ extraordinaire le 4 décembre 2023 afin d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation en TEAMS. De plus, elle nous présentera la nouvelle directive du ministre et son application à notre école concernant l'utilisation du cellulaire.

Le CÉ sera déplacé au 29 janvier (approbation du nouveau plan d'action avant le 30 janvier 2024). Le personnel enseignant du CÉ ainsi que Madame Levesque seront dispensés de l'assemblée générale du 28 janvier 2024.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Divers

Madame Marie-Claude Daoust nous informe que le sentier de Noël sera fait près de l'école.

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 31.

Signature de la direction

Date

Signature du président

Date